

DÉCLARATION LIMINAIRE FS DU 25 JUIN 2026

FO PRÉFECTURES & SMI DÉFEND VOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

Madame la présidente,

Mesdames et messieurs les membres de la Formation Spécialisée du CSA de réseau préfecture et SGCD

A l'ordre du jour, aujourd'hui, de notre Formation Spécialisée : la présentation du guide de prévention des RPS et le PAPRI Pact pour le périmètre du secrétariat général.

Si nous saluons les avancées de l'administration sur ces deux sujets, nous nous interrogeons sur leur mise en œuvre dans les préfectures et SGCD.

Ainsi, FO PRÉFECTURES et SMI vous demande :

- Une politique à hauteur des enjeux
- Un document à hauteur des enjeux
- Un budget à hauteur des enjeux
- Une mise en application, en local, à hauteur des enjeux.

Il sera nécessaire qu'une instruction nationale soit envoyée aux préfets.

Nous pouvons être légitimement inquiets de la mise en place de dispositions de lutte contre les RPS au regard, par exemple, des difficultés de mise à jour des DUERMI dans les préfectures.

Le doute est permis tant le rapport de l'IGA se fait attendre, tant et si bien que vos services n'ont pas attendu les résultats pour proposer un document à la Formation Spécialisée.

Nous regrettons que l'ordre du jour de cette instance soit des plus réduit et que les points que nous avons demandés d'évoquer, pour la deuxième fois, n'y apparaissent pas à savoir :

- Bilan du service social
- Présentation du rapport ISST
- Médecine de prévention
- Résultat du sondage flash sexisme de janvier 2026

Nous sommes conscients de la charge de travail de vos équipes et notre but n'est pas d'ajouter de la pression et du stress ni de les placer ainsi en position de RPS.

Néanmoins il appartient à l'administration de mettre les moyens nécessaires à la mise en œuvre de sa politique de prévention.

Force est de constater que ce n'est pas le cas au ministère de l'intérieur.

De plus, puisque l'actualité nous rattrape, nous sommes profondément affligés par les annonces du premier ministre, largement relayées par la presse, sur les dépistages de drogues sur certains fonctionnaires affectés à des postes sensibles.

Nous sommes soucieux de la possible généralisation à l'ensemble des personnels de notre périmètre.

Si, en notre for intérieur, nous sommes bien évidemment, et d'autant plus dans cette instance, opposés à l'utilisation de toutes substances dangereuses pour les agents, nous trouvons stupéfiant que des budgets puissent être alloués sur ces contrôles alors même que les crédits pour la rémunération des fonctionnaires stagnent.

Aujourd'hui, nous souhaitons que la prévention des addictions soit privilégiée.

Enfin, malgré le décret du 27 mai 2025 relatif aux obligations à appliquer, dès le niveau de vigilance jaune de Météo-France, lors de canicules, FO PRÉFECTURES ET SMI constate, que ce texte, même si il est parfois appliqué, est loin d'améliorer les conditions de travail de tous les agents.

Même si la loi et le décret ne fixent aucun seuil, l'INRS indique que, lorsque la température maximale excède les 30 degrés pour un agent sédentaire la situation devient dangereuse, pour les agents non sédentaires ce seuil est ramené à 28 degrés.

Dans ces conditions, l'employeur doit prendre toutes mesures nécessaires pour préserver la santé physique de ses agents.

Aujourd'hui, 72 départements sont en alerte rouge.

FO PRÉFECTURES ET SMI vous demande instamment, Mme la présidente, d'intervenir auprès de chaque préfecture afin de prendre en compte les seuils d'alerte et les recommandations de l'INRS. En l'absence de réaction, nous alerterons nos représentants locaux sur les mesures à prendre en terme de droits de retrait ou de signalement au registre des dangers graves et imminents.

Face aux aléas climatiques, de nombreux bâtiments administratifs se transforment en véritables passoires thermiques, les budgets dégagés sont bien insuffisants pour palier à cette problématique, même provisoirement, et rendent les conditions de travail insoutenables.

Je vous remercie, madame la présidente, d'annexer la présente déclaration au procès verbal.

**ENSEMBLE POUR UNE ADMINISTRATION
PLUS JUSTE ET PLUS HUMAINE !**

FO PRÉFECTURES
ET DES SERVICES
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR